

Rapport de la commission des finances concernant

Préavis No 7-2/20

**Corcelles-sur-Chavornay : optimisation et transformation de la salle d'éducation physique en milieu scolaire et changement de l'installation de chauffage
Demande de crédit**

Chavornay, le 1^{er} juin 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mmes Hacina Minder, Carine Protti et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé jeudi 28 mai à la Maison de commune. La Municipalité était représentée par M. Christian Kunze, syndic, municipal des finances et M. Eric Gorgerat, municipal en charge du préavis. Nous les remercions pour les réponses qu'ils ont pu apporter à nos questions.

La commission des finances est sollicitée pour faire part de ses éventuelles remarques ainsi que donner son avis sur les aspects financiers du préavis qui lui a été soumis.

Le but du préavis

Transformer la grande salle de Corcelles en salle d'éducation physique permettant ainsi à la Commune d'optimiser et de bien planifier les futures infrastructures sportives sur le site du Verneret et de pérenniser le site scolaire de Corcelles.

En vue de procéder aux travaux envisagés la Municipalité sollicite par ce préavis, l'octroi d'un crédit CHF 394'000.-.

Les aspects financiers

Un crédit de CHF 100'000.- figure au plan des investissements, il concerne uniquement le remplacement de l'installation de chauffage. L'investissement de CHF 394'000.- sollicité par ce préavis inclut non seulement le chauffage mais également l'adaptation de la salle à des normes minimales pour en faire une salle d'éducation physique en milieu scolaire tout en maintenant la possibilité de location pour des usages privés mais en supprimant l'espace scénique.

La Municipalité a abandonné l'idée d'un projet de transformation lourde dont le budget était supérieur à un million de francs. La solution proposée à moindre coût offre entre autres avantages financiers des économies de coûts de transports estimés en gros à CHF 15'000.- par année, la libération d'heures de gymnastique sur le site du Verneret, la pérennisation du collège de Corcelles.

La Commission des finances surprise par la petite dimension du local à matériel encourage la Municipalité à proposer un espace supérieur. Le coût de cet agrandissement pourra être ajouté sans remarque en complément au crédit demandé.

Les conclusions

Par ce projet modeste et efficace la Municipalité résout le problème du remplacement des chauffages à pellet et électriques. Elle permet une économie sur les coûts de déplacement des élèves, la libération d'heures de sport au Verneret. Avant tout elle donne une vraie chance de pérennisation au site scolaire de Corcelles. C'est sur ces bases économiques solides et sans conséquence majeure sur les finances communales que la Commission des finances propose :

Le conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis de la Municipalité no 7-2/20
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à procéder à l'optimisation et transformation de la salle d'éducation physique en milieu scolaire et changement de l'installation de chauffage de la grande salle de Corcelles ;
- D'accorder à ce titre un crédit de CHF 394'000.00
- De financer cette construction par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans, au maximum.

La commission des finances

Le Président :

A.-G. Maire

Les Membres :

H. Minder

C. Protti

E. Egger

B. Maire